



ASSISTANT E EDUCATIF VE PETITE ENFANCE (H/F) EN ALTERNANCE

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

| | |
|-----------------------------------|--|
| Référence de l'offre | Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité |
| Date de diffusion | 19/04/2022 |
| Nombre de poste | 1 par structure |
| Poste à pourvoir le | 1^{er} septembre 2022 |
| Date limite de candidature | 15/05/2022 |
| Type d'emploi | Contrat d'apprentissage |
| Intitulé du poste | Apprenti (e) Assistant e Educatif ve Petite Enfance |
| Diplôme | CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance) |
| Lieu de travail | Crolles OU Cret en Belledonne |
| Temps de travail | Temps complet avec alternance |

Vous vous intéressez aux métiers de la petite enfance ?

Vous souhaitez vous investir dans un projet éducatif auprès d'enfants âgés de 3 mois à 3 ans, au sein d'une structure dynamique et jeune et d'une équipe pluridisciplinaire ?

Alors rejoignez-nous !

Descriptif de l'emploi

La direction enfance jeunesse et parentalité de la communauté de communes Le Grésivaudan gère pour le secteur petite enfance 17 multi-accueils, 9 Relais petite Enfance et 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents et pour le secteur enfance jeunesse, 5 accueils de loisirs. La direction comprend au total 300 agents.

Sous l'autorité de la directrice et de l'adjointe enfance jeunesse et parentalité et sous la responsabilité directe de la responsable de la structure, vous serez chargé/e d'organiser et effectuer l'accueil des enfants et des familles et de créer des activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet d'établissement de la structure.

Missions

Sous la tutelle du maître d'apprentissage, vous serez chargé/e de :

1 – Accompagner au quotidien les familles et les enfants :

- Assure un quotidien bienveillant et établit une relation de confiance
- Accueille et aide à la séparation.

- Transmet les informations régulièrement à l'équipe et aux familles ainsi qu'aux intervenants ponctuels : médecin, psychologue, et extérieurs autour de l'enfant (psychomotricien, psychologue, kinésithérapeute, orthophoniste, assistant social, PMI...).

2 – Observer et respecter les rythmes des enfants au sein des structures

- Aménage des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement.
- Répond aux besoins de l'enfant (hygiène, sommeil, alimentation).

- Aide à l'autonomie.
- Propose des activités adaptées au développement de l'enfant.

3- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

- Observe et repère les signes de mal être chez l'enfant, le rassure et transmet aux responsables et aux parents et si besoin, applique les protocoles médicaux et PAI.
- Est vigilant à la sécurité des enfants, des familles, des collègues, des locaux

- Connaît et applique les règles et protocoles ; sait utiliser le matériel et les produits ; entretient et désinfecte les jeux et le linge.

Profil demandé

Pas de diplôme requis
Appétence pour le travail auprès d'enfants et en équipe

Salaire

En fonction de l'âge

Avantages

Tickets restaurant, participation transport, adhésion mutuelle santé, participation mutuelle santé, adhésion à la prévoyance, adhésion au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan – Direction Ressources Humaines.

Contact RH

Recrutement@le-gresivaudan.fr

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles 3-3-2° ou 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.